

TERMES DE RÉFÉRENCE RECRUTEMENT D'UN MÉDECIN D'ENTREPRISE

I. Contexte

Tostan est une organisation non gouvernementale de statut 501(c)(3), dont le siège est basé à Dakar, Sénégal, et œuvre actuellement dans cinq pays de l'Afrique de l'Ouest. L'organisation est déterminée stratégiquement à développer sa compétence principale qui est de renforcer l'éducation afin de promouvoir un développement durable et une transformation sociale positive basée sur le respect des droits humains. Le modèle de développement de Tostan, le Programme de Renforcement des Capacités Communautaires (PRCC) en trois ans, a déjà touché des milliers de communautés à la fois en Afrique de l'Ouest et de l'Est depuis 1991. Les résultats dans les domaines de la gouvernance, de l'éducation, de la santé, de l'autonomisation économique et de l'environnement sont actuellement suivis, et Tostan est particulièrement fier de jouer un rôle important dans l'autonomisation à grande échelle des femmes et des filles et dans l'abandon par les communautés de pratiques néfastes telles que l'excision et le mariage des enfants. Et dans l'augmentation de l'inscription à l'éducation formelle pour les enfants ; l'utilisation accrue de la résolution de problèmes et des compétences en lecture pour générer des revenus et développer davantage les économies locales ; et un accès accru aux soins de santé.

Tostan en collaboration avec l'IPM Tostan, dans le cadre de l'implémentation de son agenda du bien-être, a mis le focus sur un la mise en place et le développement d'avantages sociaux pour le compte de son personnel parmi lesquels avantages la question de la santé et la sécurité du travailleur occupe une place importante. Tostan est soucieux de la santé de ses employés et souhaite contribuer à une prise en charge optimale de la couverture médicale de l'ensemble de son staff. Pour cela, Tostan œuvre à la mise en place conformément à la législation au sein de ses établissements, un service médical fonctionnel sous la responsabilité d'un médecin d'entreprise qualifié.

II. La Prestation

Sous la coordination de l'Agent Hygiène Santé et Sécurité au Travail, le médecin d'entreprise devra de manière non exhaustive :

- 1- Organiser les visites médicales d'embauche pour tout le personnel recruté pour les entités de Tostan à Dakar et Thiès
- 2- Accompagner le Département des Ressources Humaines dans l'organisation des visites médicales annuelles pour les salariés en poste, ainsi que les visites suites à un accident du travail et celles dans le cadre d'une reprise suite à un arrêt maladie de longue durée, une inaptitude partielle... ;
- 3- Assurer les consultations (curatives) pour le personnel et des contre-visites médicales à la demande de l'employeur dans le cadre de congés maladies des employés suivant un format prédéfini ;
- 4- Participer aux réunions trimestrielles du Comité d'Hygiène et de Sécurité au Travail (CHST) ainsi qu'aux travaux obligatoires tels que le rapport trimestriel et annuel, l'identification des risques, etc... ;
- 5- Conseiller la Direction, l'IPM ainsi que le CHST sur les questions liées à la santé et appuyer ce dernier dans l'organisation de ses activités ;
- 6- Animer chaque trimestre un atelier sur les questions sanitaires (pandémie, maladie et maladies professionnelles...) et de sécurité au travail au profit du personnel.
- 7- Animer une communication en vue de sensibiliser le personnel sur les sujets relatifs à la prise en charge de soi et de la gestion de la santé individuelle.



- 8- Procéder à l'analyse des conditions et des postes de travail et faire des recommandations sur le plan de l'ergonomie et surveiller les conditions environnementales ;
- 9- Informer l'Agent HSSBT et la Direction sur les risques et observations liés à la santé physique et mentale des employés et faire des recommandations pour un équilibre vie professionnelle-vie personnelle
- 10- Mettre en place un système de suivi pour les employés confrontés au stress, à des traumatismes... et promouvoir des activités favorisant un équilibre vie professionnelle-vie personnelle
- 11- Appuyer l'IPM de Tostan en jouant le rôle de médecin conseil (vérification de dossiers médicaux, contre-expertise, sensibilisation du personnel...)
- 12- Appuyer l'agent HSSBT dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de prévention des risques professionnels ;
- 13- Contribuer à la gestion des crises sanitaires (élaboration des protocoles spécifiques pour faire face à des épidémies locales ou mondiales ex : COVID-19, mettre en place des procédures claires pour gérer les situations d'urgence sanitaire ex : évacuation en cas de blessure grave)
- 14- Conseiller les employés dans la prise en charge des cas spéciaux, stress, surpoids, maladies chroniques, la prévention des risques sanitaires ;
- 15- Mettre en place des indicateurs de santé au travail (les données sur les absences, les accidents de travail, les pathologies...) et réaliser des audits santé et sécurité pour évaluer l'efficacité des mesures mises en place
- 16- Assurer l'adaptation de l'Organisation aux exigences légales et normatives (alignement avec le code du travail sénégalais et les recommandations spécifiques de l'inspection médicale du travail et participation aux démarches de respect des normes en santé et sécurité du travail ISO 45001)
- 17- Collaborer avec les autorités (Ministère de la Santé et OMS) pour rester informé des tendances sanitaires et ajuster les pratiques en conséquences
- 18- Appuyer la diversité et l'inclusion (proposer des aménagements spécifiques pour les employés ayant des limitations physiques ou des conditions médicales chroniques et développer des initiatives axées sur les défis spécifiques des femmes au travail)
- 19- Collaborer et soutenir les médecins ayant le rôle de médecins d'entreprise aux niveaux des coordinations zonales à Tostan, etc...

III. La documentation de base pour la prestation

Tostan mettra à la disposition du prestataire, pour la bonne exécution de sa mission, les documents suivants :

1. La liste nominative de l'effectif, avec spécification de l'âge, du sexe et de la fonction.
2. Les mouvements du personnel (maladie, maternité...)
3. Les déclarations d'accidents du travail
4. Les termes de référence technique pour la prestation en médecine d'entreprise

IV. La durée et le déroulement de la prestation

Un contrat de prestation de service sera signé avec le médecin sélectionné pour une durée **d'un (01) an renouvelable**. Le médecin devra respecter une obligation de présence physique dans les locaux de Tostan **deux (02) à trois (03) fois pour un quantum horaire de 4H** par semaine pour assurer les consultations du personnel et devra définir pour cela une plage horaire.

Tostan mettra à la disposition du médecin d'entreprise un local aménagé, avec la présence d'une infirmière pour les besoins de son service.

V. Le profil du prestataire

Le prestataire dont l'offre technique et financière sera retenue devra avoir les qualifications suivantes :



- Docteur en médecine générale (ou spécialisé en Médecine du travail serait un atout), habilité à exercer au Sénégal
- Être un médecin résident à Thiès (un atout)
- Capacité à apporter un accompagnement psychologique au personnel en cas de besoin
- Inscrit à l'Ordre National des Médecins
- Expérience en entreprise ou dans une ONG
- Référence pour des prestations similaires auprès d'autres clients (cités en référence)
- Expérience en gestion des risques professionnels
- Maîtrise des premiers secours (certificat en secourisme ou gestion des urgences médicales au travail)
- Expérience en gestion des crises sanitaires
- Maîtrise des outils de gestion médicale (données médicales, dossiers des employés)
- Maîtrise du code travail sénégalais et des normes internationales comme ISO 45001

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

VI. Paiement, Variation offre, Frais et Indemnités

Le prestataire soumettra à L'IPM Tostan et à l'agent HSSBT son offre technique (documents mentionnés ci-dessous) en réponse au présent appel. Il est informé que le montant forfaitaire prévu pour cette prestation est fixé à **400 000 F CFA** nets par mois.

VII. Les Modalités de sélection

Les offres répondant au présent appel à soumission devront comporter :

- ✓ Les coordonnées postales, téléphoniques et adresse mail du contact de référence
- ✓ Une liste de références concernant des prestations similaires
- ✓ Un CV détaillé du prestataire et des personnes ou ressources qui pourront être mobilisées pour la mise en œuvre de la présente commande
- ✓ Un extrait de casier judiciaire (moins de 3 mois)
- ✓ Une copie du diplôme de docteur en médecine (copie légalisée)
- ✓ Attestation d'inscription à l'Ordre des Médecins
- ✓ Les attestations ou certificats de formations complémentaires (premiers secours, gestion des urgences, santé publique, etc.)

Tostan est une organisation engagée à la sauvegarde et la protection des enfants, ainsi tous nos employés, partenaires et bénéficiaires seront soumis au respect strict de nos politiques en matière de protection, d'harcèlement, abus et exploitation sexuels.

Ainsi au cours de l'exécution de ce contrat, le Prestataire et les personnes sous sa responsabilité s'assureront que :

1. Toutes leurs interactions avec des enfants ou avec des adultes bénéficiaires, ou avec des données personnelles sur ces personnes, respecteront les Protocoles relatifs aux comportements afférents à



- la protection et toutes autres mesures de protection raisonnables susceptibles d'être spécifiées par TOSTAN ;
2. Tous les incidents de préjudice ou risque de préjudice pour les enfants ou les adultes bénéficiaires seront immédiatement signalés à TOSTAN ;
 3. Toute personne ayant accès aux enfants ou adultes bénéficiaires, ou aux données personnelles de ces personnes, disposera d'un extrait de casier judiciaire vierge de toutes offenses à l'encontre d'enfants ou de maltraitance d'adultes, dans la mesure où la loi l'autorise (dont la justification doit être fournie à TOSTAN sur simple demande) ;
 4. Ces obligations de protection seront clairement communiquées à tous les employés susceptibles d'avoir accès aux enfants ou adultes bénéficiaires, ou aux données personnelles sur ces personnes, et ces employés en accuseront réception ;

VIII. **Soumission des offres**

Les offres complètes devront être transmises à procurement@tostan.org avec comme objet l'intitulé du poste **“Médecin d'entreprise”** à la date limite du 20 Novembre 2025.